

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 29 octobre 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Alain SINDT

6 – Forêt communale : devis exploitation

Monsieur le Maire présente le devis de prestation pour les travaux d'exploitation forestière du bois d'œuvre et d'industrie sur la parcelle 12 et 7 de la forêt communale, à savoir :

Devis N° 117 PIAZZA FREDERIC 33, 1^{ère} Avenue 54680 CRUSNES :
Abattage bois d'œuvre : 15.00 € HT soit 16.50 € TTC le M3
Câblage : 45.00 € HT soit 49.50 € TTC le M3
Abattage mise en sécurité : 45.00 € HT soit 49.50 € TTC l'heure

Devis N°520 AMARD Frères Bois et Service 13 Rue de Sancy 54560 BEUVILLERS
Abattage de bois d'œuvre : 14.50 € HT soit 15.95 € TTC le M3
Débardage bois d'œuvre : 12.50 € HT soit 13.75 € TTC le M3
Câblage et désencrouage : 80.00 € HT soit 88.00 € TTC l'heure

Devis ONF N° DEC 24-862506-00575877/13807 : 2 199.44 € HT soit 2 639.33 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré décide d'accepter les devis de prestation pour les travaux d'exploitation forestière du bois d'œuvre sur les parcelles 12 et 7 ainsi que le devis ONF pour les travaux d'exploitation de la forêt communale et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 29 octobre 2024

Le Maire, Guy HOCHARD




Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20241029-0629102024-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024